

Les Espèces aquatiques

Observation et comptage

L'inventaire des espèces aquatiques a été mené par la **Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Charente**, qui effectue des suivis réguliers sur 21 stations de référence, pérennes et réparties dans les 9 contextes piscicoles présents sur le territoire du GrandAngoulême depuis 2007. Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale, la Fédération de Pêche a prospecté 13 stations supplémentaires.

La méthode utilisée est la **pêche électrique complète**, qui consiste à prospecter intégralement chaque station à pied. Cette technique soumet les poissons à un champ électrique non mortel, les incitant à nager vers l'anode, où ils sont ensuite capturés à l'aide d'une épuisette. Les poissons sont mesurés, pesés, puis relâchés dans leur milieu. À la fin de chaque inventaire, les caractéristiques de la station sont relevées, telle que la largeur du lit mouillé, hauteurs d'eau, type de faciès et ombrage de la zone.

- L'objectif de ces pêches est d'obtenir un échantillon représentatif des caractéristiques de la station afin d'évaluer l'état du peuplement. Cela permet non seulement d'identifier et de compter les espèces, mais aussi d'évaluer l'état des peuplements piscicole à l'aide de « l'Indice Poisson Rivière » (IPR).

L'Indice Poisson Rivière

Cet indice est calculé en comparant la composition du peuplement observé à celle attendue en situation de référence (la période 2012-2021).

Une valeur de 0 indiquée une correspondance parfaite, tandis qu'une note élevée de l'IPR signale une qualité dégradée. **Cinq classes de qualité ont été définies en fonction des notes de l'IPR.**

Excellente	Bonne	Moyenne	Médiocre	Mauvaise
<5]5-16[]16-25[]25-36[>36

Un diagnostic spécifique des frayères à brochet a aussi été réalisé à Frégeneuil, au niveau de la Petite Prairie et de la Meronne. Cela a permis d'évaluer la qualité des frayères et d'étudier les potentiels aménagements à réaliser pour favoriser la reproduction du Brochet (enlèvement de buses, reprofilage de parcelle, gestion en prairie de fauche avec export...). Les sites ont été prospectés à deux moments clés : en période de moyennes eaux et en période de hautes eaux. Les zones inondées, potentiellement favorables à la reproduction, ont été identifiées.



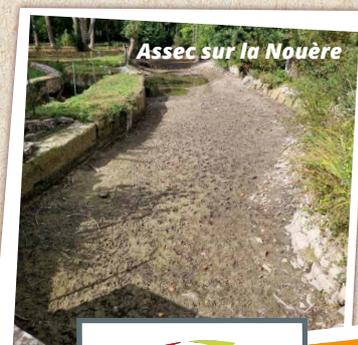
Zone de frayère potentielle de la Meronne

©Killian Coig

Par ailleurs, **l'Écrevisse à pattes blanches est un excellent bio-indicateur des milieux aquatiques.**

Une campagne de prospection de présence de l'espèce a donc été réalisée à l'aide de la **méthode de l'ADN environnementale (ADNe)**. Cette technique permet d'extraire l'ADN des espèces présentes dans le milieu à partir d'un échantillon d'eau, évitant ainsi la nécessité d'isoler les individus. En échantillonnant durant l'été, période d'activité accrue et de mue des écrevisses, il a été possible de détecter cette espèce sur le territoire de l'agglomération.

Enfin, **tous les cours d'eau asséchés ou présentant un débit très faible dans le département ont été répertoriés.** Un suivi des écoulements a aussi été mené sur certains cours d'eau qui ont été particulièrement touchés par l'assèchement durant l'été 2022 et 2023. Voir photo ci-contre prise à Asnières-sur-Nouère en septembre 2022.



Assec sur la Nouère

©Killian Coig

Grand
Angoulême



Une grande richesse sur le territoire...

Dans le cadre de cet Atlas, 7 espèces aquatiques en particulier ont été ciblées : **le Brochet commun, le Brochet Aquitain, le Chabot commun, la Lamproie de Planer, la Truite fario, l'Anguille d'Europe et l'Écrevisse à pattes blanches.** Ces espèces sont d'excellents bio-indicateurs des milieux aquatiques, et leur présence ou absence fournit des informations précieuses sur la qualité de l'écosystème. En lien avec les résultats de l'IPR, bien que certaines espèces montrent des signes d'amélioration, la plupart des populations restent fragiles et nécessitent une attention particulière pour préserver la biodiversité aquatique du GrandAngoulême.

- L'analyse de l'Indice Poisson Rivière (IPR) révèle une situation préoccupante et disparate concernant la qualité des milieux aquatiques. Parmi les 34 stations étudiées, 25 affichent un état jugé médiocre (10 stations), mauvais (6 stations) ou très mauvais (9 stations), ce qui est alarmant. Seules 6 stations sont classées comme ayant une qualité bonne, et 3 sont qualifiées d'excellentes. Les bassins de la Touvre et de la Charente se démarquent et marquent une scission avec le reste des cours d'eau du territoire.
- Il est à noter que le Fleuve Charente abrite le Brochet dans des densités intéressantes, avec un potentiel significatif pour la restauration des zones de reproduction. De plus, il abrite une population d'Anguille européenne avec une tendance d'évolution stable. En été, le fleuve bénéficie également de l'apport des eaux de la Touvre, dont le débit est souvent supérieur à celui de la Charente, garantissant un débit suffisant et une température plus fraîche par rapport à l'amont d'Angoulême.
- La Touvre, 2^{ème} plus grosse résurgence de France en termes de débit, profite de cette caractéristique, ce qui lui permet d'abriter une faune aquatique exceptionnelle. En effet, la profusion de nourriture et la température relativement stable permet un grossissement très rapide des Truites fario, souvent appelées « grassettes ». Cela explique pourquoi la densité de Truite fario est considérée comme normale à faible, alors que la biomasse (poids de truite rapporté à une surface) est extrêmement élevée, atteignant près de 300kg/ha.

... ils sont pourtant fortement menacés !

Les espèces aquatiques font face à de sérieuses menaces en raison de l'impact des activités humaines sur leur milieu de vie. Les aménagements, comme **les ponts, écluses, barrages, canalisations et moulins créent des obstacles souvent infranchissables.** A cela s'ajoute l'aménagement des berges et diverses formes de pollution (agricoles, ruissellement de la voirie, assainissement, plastiques, etc.).

- L'une des problématiques les plus marquantes sur le territoire reste l'assèchement et les ruptures d'écoulement des cours d'eau durant la période estivale. De plus en plus fréquente et sévère, ces situations réduisent le taux d'oxygène dans l'eau et entraînent une augmentation de la température, causant la mort par asphyxie des espèces aquatiques, en commençant par les plus sensibles comme la Truite et le Chabot. **Or, entre le 15 juin et le 1^{er} octobre 2022, près de 50 % du linéaire des cours d'eau suivis, ne présentaient plus les conditions écologiques nécessaires à la vie piscicole. Au 15 septembre 2022, sur la Nouère, ce pourcentage a même atteint les 75 %, une observation aussi bien exceptionnelle que désastreuse.**
- Bien que la faune piscicole possède des capacités exceptionnelles pour coloniser différents milieux, **la dégradation de leur habitat entraîne une diminution des populations et la disparition de certaines espèces locales.** De plus, l'émergence d'espèces exotiques envahissantes, telles que les écrevisses de Louisiane, les écrevisses américaines, les poissons chat, les perches-soleil et les gambusies, perturbent l'équilibre de l'écosystème.



Le Perche soleil
ou « calicoba »

Toutes les espèces observées sur GrandAngoulême sont précisées ici Annexe du rapport de l'Atlas



Focus sur la Truite fario !

La Truite fario, appartenant à la famille des Salmonidés, se caractérise par sa silhouette très élancée et hydrodynamique, avec une robe aux couleurs variables selon les individus et les habitats.

- La Truite fario préfère les eaux vives, fraîches et bien oxygénées, notamment dans les zones d'altitude et les parties amont des rivières, où elle trouve des abris parmi les graviers et la végétation. Carnivore, elle se nourrit principalement d'invertébrés et d'insectes.
- Elle migre vers ses zones de frayères entre novembre et mars, lorsque la température de l'eau baisse (10°C-12°C) et que le niveau d'eau augmente. Elle creuse un nid pour y déposer ses œufs, qui éclosent au bout de 400 degrés jours, soit 40 jours dans une eau à 10°C.

Une espèce parapluie

La Truite fario est très exigeante en matière de qualité de l'eau, et est particulièrement sensible à la température, ce qui en fait un bon indicateur de la santé de l'environnement aquatique. En cas de dégradation, elle est souvent l'une des premières espèces affectées, c'est pourquoi, elle est qualifiée d'«espèce parapluie», car sa protection favorise la présence d'autres espèces qui partagent le même habitat, tels que les Vairons, Goujons et Chabots.

Observée dans
6 bassins versants :
l'Argence – l'Anguienne
la Boème – la Charraud
la Nouère – la Touvre

Répartition de ses populations

Depuis 2012, elle a été observée dans 6 bassins versants du GrandAngoulême (l'Argence, l'Anguienne, la Boème, la Charraud, la Nouère et la Touvre), mais est absente du bassin des Eaux Claires. Dans le bassin de la Boème, sa présence est limitée à l'amont, tandis que dans l'Argence, elle ne se trouve qu'en aval. Les bassins de la Touvre et de l'Anguienne affichent quant à eux des densités de Truite plus élevées, suggérant une meilleure qualité d'habitat.

De plus, des juvéniles ont été détectés dans 9 des 20 stations échantillonnées, indiquant une reproduction effective de l'espèce. Cependant, certaines zones présentent des populations très faibles, soulignant la fragilité de cette espèce et l'importance de préserver ces milieux. Globalement, la population de Truite fario sur GrandAngoulême se maintient, bien qu'elle varie considérablement d'un bassin versant à l'autre. Elle reste cependant faible par rapport aux résultats que nous devrions observer sur ces cours d'eau de première catégorie.



La Truite fario

Focus sur le Brochet et les frayères !

Le Brochet commun et le Brochet Aquitain sont des super-prédateurs des eaux douces en France, à l'exception de la Corse où ils ont été introduits. Ces poissons migrateurs se déplacent vers les zones inondées pour se reproduire entre mi-janvier et fin mars. Bien qu'ils soient généralement sédentaires, ils peuvent parcourir plusieurs dizaines de kilomètres pendant cette période. Les mâles atteignent la maturité sexuelle vers 2 ans, tandis que les femelles le font vers 3 ans.

→ Pour assurer une reproduction et une croissance optimales, les brochets ont besoin que les différents milieux qu'ils fréquentent répondent à certains critères. Parmi eux, la végétation aquatique joue un rôle essentiel et les brochetons ont besoin de se développer pendant 40 à 60 jours dans une zone inondée, avant de pouvoir regagner le cours d'eau.

553 brochetons et 44 tanchons sauvés grâce à des actions ciblées



Le Brochet

Frayère

C'est une zone de reproduction pour certains poissons. Pour qu'elle soit fonctionnelle, elle doit être connectée à un cours d'eau calme et peu profond, avec un niveau d'eau constant. La présence de végétation est également cruciale, car elle sert à la fois de lieu de ponte et d'abri pour les jeunes poissons. La surface disponible est aussi un facteur important, car les femelles dispersent leurs œufs en petites quantités. Ainsi, un seul couple peut saturer jusqu'à 1 500 m² de frayère. Il ne faut pas pour autant négliger les petits sites, qui peuvent se révéler primordial dans les zones déficitaires.

Zones propices à la reproduction

Malheureusement, les populations de brochets ont connu une baisse entre les années 1980 et 2000, principalement en raison de la perte significative de leurs zones de reproduction. Le diagnostic des frayères à brochet a effectivement révélé un manque significatif de zones propices à la reproduction de cette espèce sur le territoire de GrandAngoulême, situation aggravée par l'urbanisation et l'obstruction des voies migratoires. Bien que des brochetons aient été observés, comme à Balzac, leur survie était menacée par des conditions défavorables, notamment la compétition avec des écrevisses de Louisiane dans un fossé. Grâce à des interventions humaines, 553 brochetons et 44 tanchons ont pu être récupérés et relâchés dans leur milieu naturel.

Ainsi, des interventions ciblées, comme l'amélioration des accès aux frayères et l'entretien des milieux naturels, permettent de favoriser la reproduction du Brochet et le sauvetage de brochetons piégés. Grâce aux efforts de connaissance et de restauration menés par la Fédération de Pêche, la tendance s'est inversée, même si des défis demeurent.

«1 seul couple de brochet peut saturer jusqu'à 1 500 m² de frayère»

Focus sur le Chabot !

Le Chabot est un petit poisson qui vit dans les cours d'eau vifs aux eaux froides et bien oxygénées, typiques des zones où l'on trouve des truites.

On le trouve surtout dans les petites rivières et les torrents, notamment près des sources. Il trouve refuge sous les rochers et les gros cailloux, et il est plutôt territorial, restant dans son coin pendant la journée et ne sortant que la nuit pour chasser.

- Le Chabot se nourrit principalement de larves et de nymphes, et sa période de reproduction s'étend de février à juin, selon l'endroit où il se trouve.
- La population de Chabot est fortement impactée par l'altération de la qualité de l'eau et par la construction de barrages et d'autres aménagements, qui fragmentent son habitat et font disparaître les zones de frayères.



Le Chabot

Brochet ©Sebastien Christinet - FDAAPPMA16

Sur le GrandAngoulême la tendance d'évolution du Chabot est préoccupante, car il est absent de nombreux cours d'eau !

Répartition de ses populations depuis 2012

Depuis 2012, le Chabot est présent dans 5 bassins versants du GrandAngoulême : l'Argence, la Boème, la Charente moyenne, la Nouère et la Touvre.

Mais on ne le retrouve que dans certaines parties de ces bassins versants, comme pour la Boème, où sa présence n'est effective qu'entre Mouthiers et Nanteuillet.

Des jeunes Chabots ont été repérés dans certaines stations, ce qui montre qu'ils réussissent à se reproduire dans ces zones. Les bassins de la Boème et de l'Argence semblent offrir de meilleures conditions de vie, car ils abritent des populations plus denses de Chabots. Cependant, le Chabot est absent de 5 autres cours d'eau, comme l'Anguienne et les Eaux Claires.

... en 2022

l'espèce est présente uniquement dans le bassin de la Boème et de la Nouère, et on remarque une diminution des populations. Cette espèce devrait pourtant être retrouvée dans la majorité des cours d'eau, ce qui souligne sa fragilité et l'importance de protéger ses milieux de vie. La tendance d'évolution du Chabot sur le GrandAngoulême est donc préoccupante, car il est absent de nombreux cours d'eau où il devrait se trouver, ce qui indique une dégradation de la qualité des milieux aquatiques.

Focus sur la Lamproie !

La Lamproie de Planer est une espèce d'eau douce, non parasite, qui préfère vivre dans les têtes de bassin et les ruisseaux, mais on la trouve aussi dans des cours d'eau de faible débit. Les larves se nourrissent en filtrant le microplancton et les débris organiques.

- Les Lamproies de Planer atteignent la maturité sexuelle après leur métamorphose, qui a lieu entre septembre et le printemps suivant. Les adultes, mesurant entre 90 et 150 mm, se reproduisent en mars-avril dans des eaux à température modérée (8 à 11°C) et peuvent se déplacer sur quelques centaines de mètres pour trouver un endroit propice. Le nid est façonné par des graviers et du sable par les parents.
- La Lamproie de Planer est très exigeante en matière de qualité de l'eau et des sédiments. Elle est donc très sensible aux activités humaines, et son habitat se dégrade à cause de la construction d'ouvrages hydrauliques, qui entrave le transport sédimentaire, ainsi que des interventions comme le curage, qui modifient les débits et réduisent les zones de dépôt.

Lamproie de Planer ©FDAAPPM16



La Lamproie de Planer

Répartition de ses populations depuis 2012

Depuis 2012, la Lamproie de Planer a été observée dans 3 bassins versants du GrandAngoulême :

la Charente moyenne, les Eaux Claires et la Nouère.

En revanche, elle est absente de plusieurs autres cours d'eau, notamment l'Argence, l'Anguienne et la Boême. Dans les zones où elle est présente, sa répartition est morcelée. Dans les Eaux Claires, on la trouve uniquement dans la partie aval, tandis que dans le bassin de la Nouère, elle est présente à la fois en amont et en aval, mais pas au milieu.

Des juvéniles de Lamproies de Planer ont été observés dans 2 des 20 stations étudiées, ce qui indique une reproduction réussie dans ces zones. La densité de la population est moyenne seulement sur 2 des 4 stations où l'espèce est présente. La population de Lamproie de Planer est retrouvée en très faible densité dans les autres cours d'eau, soulignant la fragilité de l'espèce et l'importance de préserver ces milieux.

... en 2022 et 2023

En 2022, aucun individu n'a été retrouvé dans les stations prospectées.

En 2023, un suivi a été effectué à la station de pêche des Eaux Claires, au Logis de la Tourette, où l'espèce était présente en densité moyenne en 2018, mais elle a depuis disparu. Globalement, la population de Lamproie de Planer sur le territoire a décliné, et l'espèce est désormais absente des stations où elle était historiquement présente, ce qui reflète une dégradation de la qualité des milieux aquatiques.

La Lamproie de Planer est désormais absente des stations où elle était historiquement présente !

Focus sur l'Anguille !

L'Anguille d'Europe est un poisson migrateur qui vit à la fois en eau douce et en eau salée. Présente depuis longtemps en France, elle est capable de s'adapter à tous les types de milieux, comme les marais, rivières et lacs. Contrairement à d'autres migrateurs, l'anguille se reproduit en mer, dans l'Atlantique Ouest, près des Sargasses. Après leur migration, les larves se dispersent dans les cours d'eau européens pour grandir.

- La phase de vie en eau douce peut durer longtemps, atteignant jusqu'à 15 ans pour les femelles et 8 ans pour les mâles. Les femelles pondent entre 700 000 et 2,6 millions d'œufs, et il semble que les adultes meurent après la reproduction.
- L'anguille peut coloniser des milieux variés, allant des estuaires jusqu'à des zones en amont des bassins versants, à des altitudes allant jusqu'à 1 000 mètres.
- Cependant, la population d'anguilles dans le bassin de la Charente a chuté depuis les années 1980. Cette diminution est due à plusieurs facteurs, notamment la construction de barrages, une gestion inadéquate des vannes et des ouvrages, ainsi que la dégradation des habitats. De plus, la pêche excessive, le braconnage et des problèmes de qualité et de quantité d'eau douce ont également contribué à la baisse des populations.

Répartition de ses populations

Depuis 2011, les données recueillies sur GrandAngoulême montrent un déclin préoccupant des populations d'anguilles.

L'espèce est présente dans 7 cours d'eau : la Boème, la Charente, les Eaux Claires, l'Échelle, la Fontaine Noire, la Nouère et la Touvre. Sa répartition est souvent limitée à la partie aval, près de la confluence avec la Charente, bien qu'on en trouve aussi en amont de la Boème, à Nanteuillet, et de l'Échelle, à la Roche.

Des juvéniles ont été repérés dans seulement 2 des 26 stations étudiées, ce qui indique un renouvellement insuffisant de l'espèce.

Globalement, la situation des anguilles sur le territoire est inquiétante, avec une dégradation continue et un manque de renouvellement des effectifs. Cette tendance s'inscrit dans un déclin observé depuis plus de quarante ans dans le bassin de la Charente.

L'analyse des données révèle une population vieillissante, avec certains individus dépassant les 70 centimètres. Ces résultats sont préoccupants, car toutes les rivières étudiées devraient logiquement abriter une population d'anguilles en renouvellement constant.



L'Anguille

Un déclin alarmant des populations qui s'observe depuis plus de quarante ans dans le bassin de la Charente !

Focus sur l'Écrevisse à pattes blanches !

L'Écrevisse à pattes blanches est l'une des 3 espèces d'écrevisses locales d'Europe de l'Ouest, principalement trouvée dans les petits cours d'eau en tête de bassin versant.

- Malheureusement, sa population a fortement diminué au cours de la dernière décennie en raison de plusieurs facteurs : la dégradation des milieux aquatiques, l'introduction d'espèces d'écrevisses non indigènes plus compétitives, et l'apparition de maladies comme la peste de l'écrevisse, souvent liée à ces introductions.

En conséquence, l'Écrevisse à pattes blanches est classée « en danger » sur la liste rouge de l'UICN et « vulnérable » en France.

- Des mesures de protection et des programmes de conservation ont été mis en place, mais le manque de données sur sa distribution et les espèces qui affectent son écologie, complique ces efforts.

**Une espèce vulnérable
aux espèces invasives
comme ici avec une
écrevisse américaine,
de son nom latin
*Pacifastacus leniusculus***



Avis de recherche

Pour évaluer la présence de populations d'écrevisses à pattes blanches, un suivi a été réalisé en utilisant l'ADN environnemental (ADNe) dans des cours d'eau historiques.

Les résultats montrent des signaux très faibles de l'espèce sur 3 des 10 sites étudiés, ce qui nécessite des suivis conventionnels pour confirmer ces détections. La présence exclusive de l'Écrevisse à pattes blanches, sans écrevisses invasives, n'a été confirmée que sur 1 seule station.

Mais ces résultats sont particulièrement encourageants, notamment en sachant que les données les plus récentes concernant cette écrevisse remontent à 2007 et les dernières populations de Charente se trouvaient sur un petit cours d'eau du GrandAngoulême.

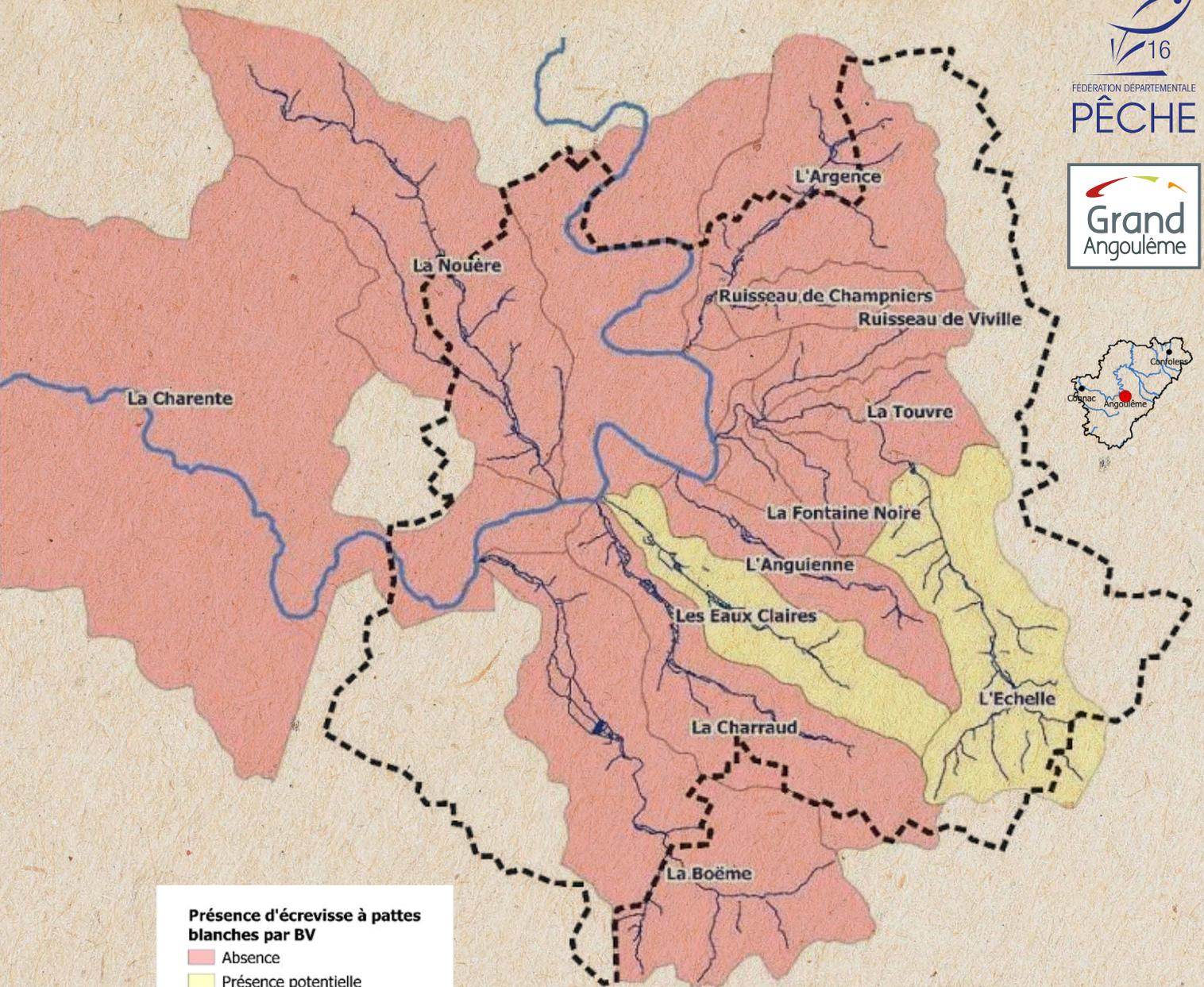
Toutefois, sur 5 stations étudiées, deux écrevisses invasives ont été observées, or elles sont porteuses saines de la peste de l'écrevisse. Cela souligne l'importance de protéger les cours d'eau du GrandAngoulême, qui montrent un potentiel écologique significatif pour cette espèce menacée.

Répartition des populations d'Écrevisse à pattes blanches

Sur les cours d'eau du GrandAngoulême 2012-2021



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE



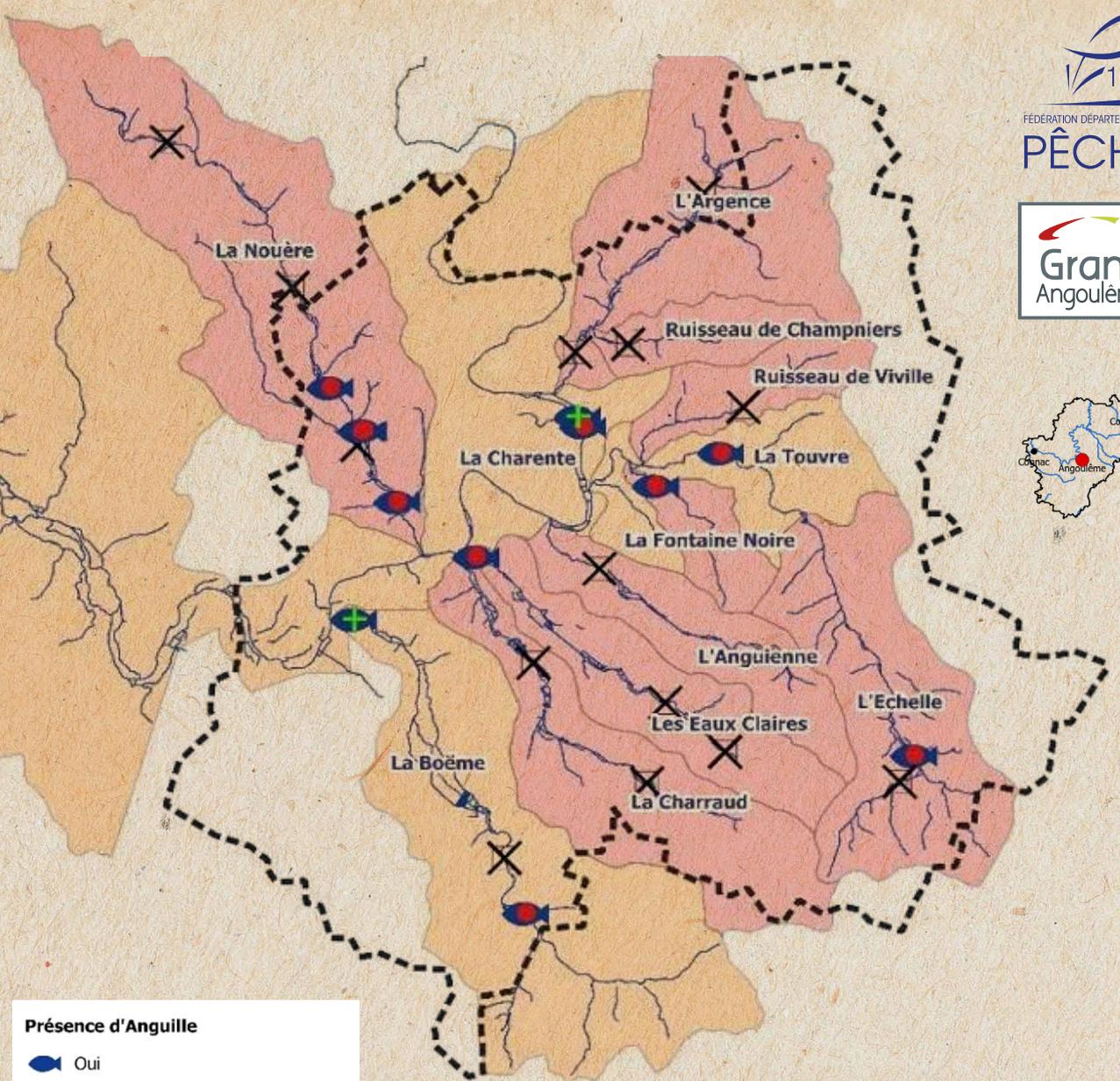
Présence d'écrevisse à pattes blanches par BV

- Absence
- Présence potentielle
- La Charente
- Contour Grand Angoulême



Situation et tendance d'évolution de la population d'Anguille européenne

Sur les cours d'eau du GrandAngoulême 2009-2023



Présence d'Anguille

- Oui
- Non

Présence d'anguille de moins de 15 cm (marqueur du renouvellement de la population)

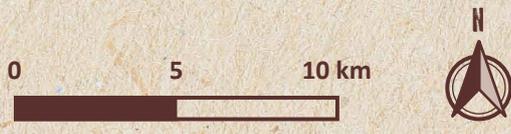
- Oui
- Non

Tendance d'évolution de la population d'anguille

- Moyenne
- Mauvaise

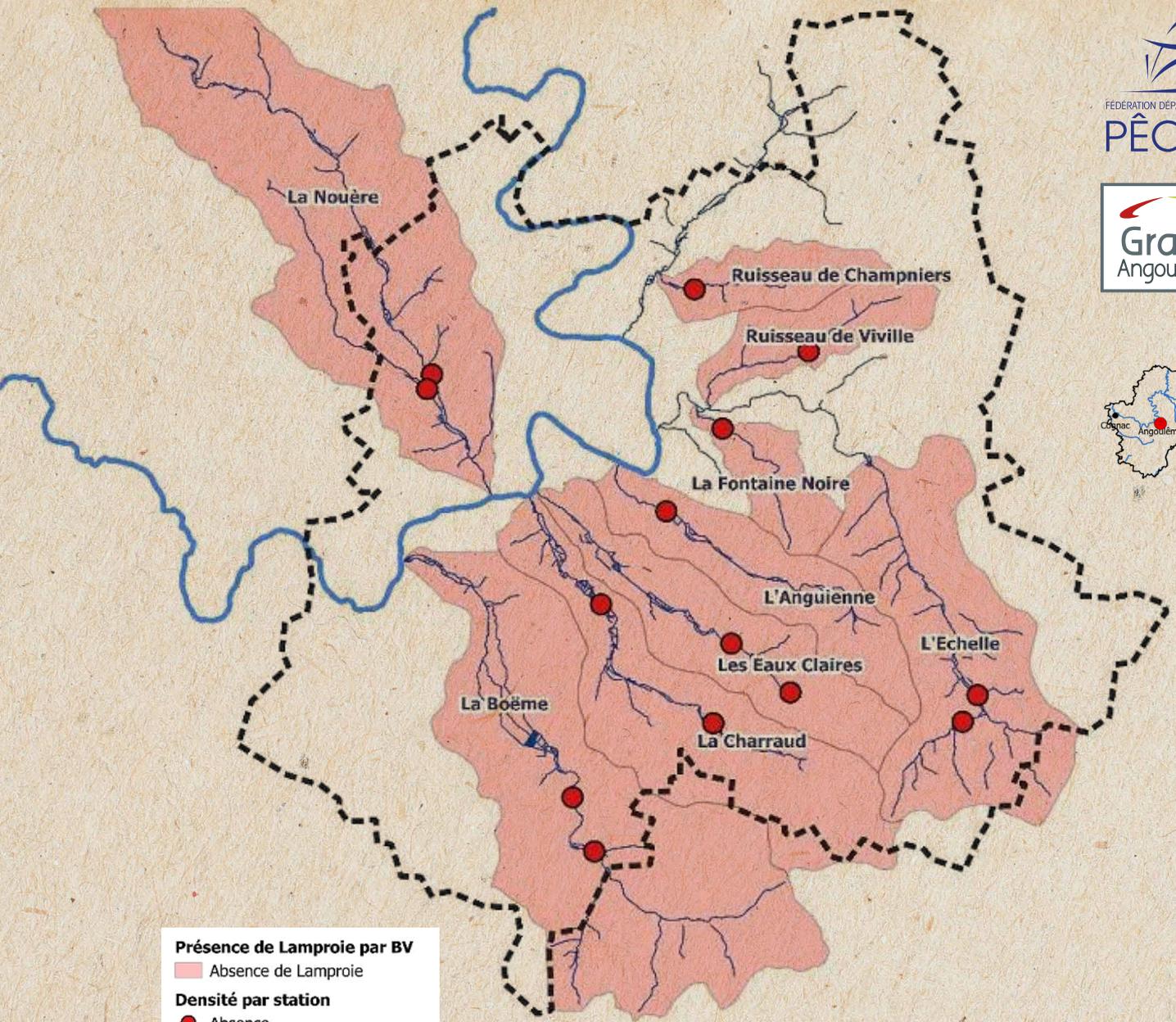
Réseau hydrographique

Contour Grand Angoulême



Répartition des populations de Lamproie de Planer

Sur les cours d'eau du GrandAngoulême 2022

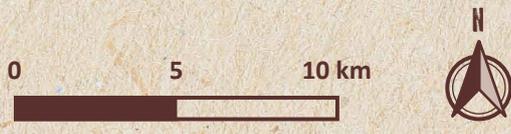


Présence de Lamproie par BV
Absence de Lamproie

Densité par station
Absence

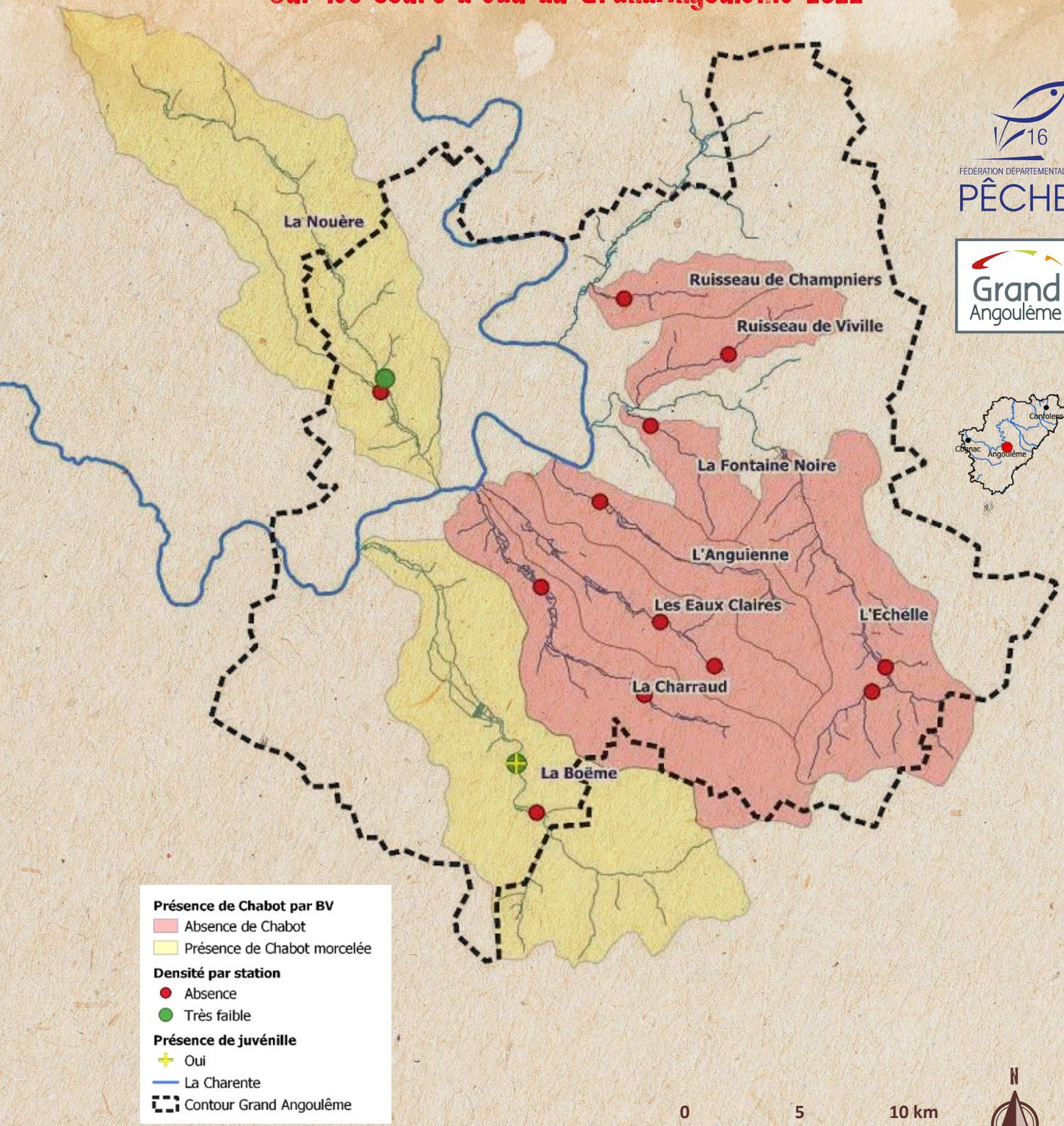
La Charente

Contour Grand Angoulême



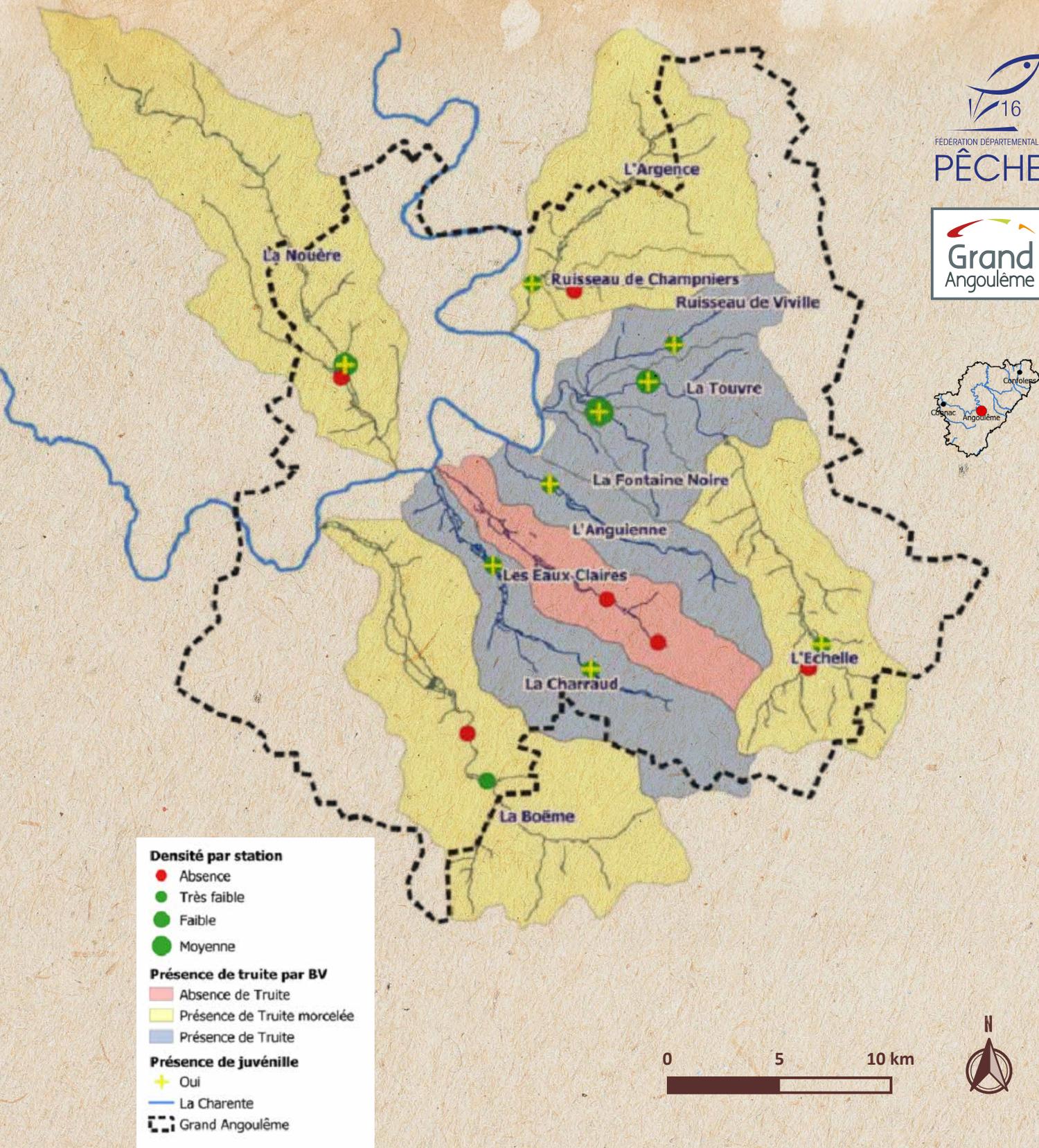
Répartition des populations de Chabot

Sur les cours d'eau du GrandAngoulême 2022



Répartition des populations de *Truite fario*

Sur les cours d'eau du GrandAngoulême 2022



Classification IPR des bassins versants du GrandAngoulême 2022



Classe IPR	
■	Bonne
■	Médiocre
■	Mauvaise
■	Très mauvaise
Etat du BV, approche discriminante	
■	Bonne
■	Médiocre
■	Mauvaise
■	Très mauvaise
—	La Charente
 	Contour Grand Angoulême



Liste des espèces de poissons et crustacés étudiés sur GrandAngoulême

CR	En danger critique
EN	En danger
VU	Vulnérable
NT	Quasi menacée
LC	Préoccupation mineure
NA	Non applicable

Nom vernaculaire	Nom Scientifique	Liste Rouge France métropolitaine	Annexe Directive Habitats	Statut juridique	Espèce
Anguille d'Europe	<i>Anguilla anguilla</i>	CR	-	Protégée	-
Chabot commun	<i>Cottus gobio</i>	LC	II	-	X
Brochet commun	<i>Esox lucius</i>	VU	-	Protégée	X
Lamproie de Planer	<i>Lampetra planeri</i>	LC	II	Protégée	X
Truite fario	<i>Salmo trutta</i>	LC	-	Protégée	X
Ecrevisse à pattes blanches	<i>Austropotamobius pallipes</i>	VU	II	Protégée	X

Suivi des écoulements des bassins lors de la campagne du 15 septembre 2022

Bassin	Écoulement (Km)	Écoulement Faible (Km)	Rupture Écoulement (Km)	Assec (Km)	Total Linéaire Suivi	% En Rupture	% En Assec	% Rupture + Assec
Argence	0,00	15,05	0,00	14,77	29,82	0,00	49,52	49,52
Boème	27,43	11,51	2,78	25,86	67,58	4,11	38,27	42,38
Eaux Claires	6,61	10,45	0,00	0,00	17,06	0,00	0,00	0,00
Nouère	0,00	12,33	9,32	29,01	50,65	18,40	57,27	75,67
Viville	0,00	6,43	0,00	3,20	9,64	0,00	33,23	33,23
Total	34,04	55,77	12,1	72,84	174,75	7 %	42 %	49

Suivi des écoulements des bassins lors de la campagne du 15 septembre 2023

Bassin	Écoulement (Km)	Écoulement Faible (Km)	Rupture Écoulement (Km)	Assec (Km)	Total Linéaire Suivi	% En Rupture	% En Assec	% Rupture + Assec
Argence	0,00	14,59	2,765	12,47	29,82	9,27	41,82	51,09
Boème	0,00	49,14	0,00	23,31	72,44	0,00	32,17	32,17
Eaux Claires	0,00	17,06	0,00	0,00	17,06	0,00	0,00	0,00
Nouère	0,00	22,89	0,00	27,76	50,65	0,00	54,81	54,81
Viville	0,00	7,74	0,00	1,90	9,64	0,00	19,72	19,72
Total	0,00	111,42	2,765	65,44	179,61	1,54 %	36,43 %	37,97 %